

besoins immédiats. Cet excédent de son activité productrice, il peut le convertir en espèces ou en valeurs d'échange, et le mettre en sûreté en vue d'un usage éventuel. Cet heureux état de choses n'était guère possible il y a plusieurs siècles, ni ne l'est-il probablement encore dans les pays moins évolués, par exemple dans bien des contrées de l'Afrique et de l'Asie.

Mais le seul fait que notre société rend possible cet état de choses devrait être pour l'épargnant une récompense suffisante. Pourquoi lui verserait-on en outre de gros intérêts à titre de récompense supplémentaire pour son esprit d'économie? Mais que l'on me comprenne bien, je parle ici de valeurs de tout repos, telles les obligations de l'Etat. J'exprime là un avis que partagent bien des gens en notre pays. Me serait-il permis d'en nommer un pour l'instant? Chacun, ici, sait ou devrait savoir qui est M. Wilfrid C. Krug, qui, périodiquement, écrit des lettres et conseille le ministre des Finances et le Parlement sur la façon de régler les questions financières. J'avais déjà entendu parler de lui avant d'arriver ici; et j'étais parfaitement de son avis en matière de finance. C'est pourquoi, je conserve chaque lettre qui vient de lui et je recommande ses écrits à l'attention de tous ceux qui désirent connaître l'autre côté de la médaille. Je ne céderai pas à la tentation de citer de larges extraits des écrits de M. Krug; les deux passages suivants, que me fournit le *Daily Star* de Windsor du 26 mars 1947, suffiront:

Nous détestons la politique de réparations que la Russie essaie d'imposer aux pays conquis, mais nous oublions totalement le fardeau que la guerre a laissé sur les épaules de la population du Canada. Le contribuable canadien doit, pour acquitter l'intérêt de la dette nationale, sortir chaque année de ses goussets \$481,207,000. C'est une sorte de réparations que réclame la classe créancière pour avoir avancé les fonds qui ont aidé à remporter la victoire. Pendant que ceux qui restaient au pays prêtaient leurs capitaux à intérêts, un million de Canadiens offraient leur vie sans intérêt. La classe créancière touchera, en intérêt (réparations), environ 10 milliards de dollars durant les vingt prochaines années, et la dette restera intacte. La classe retirera chaque année des bénéfices résultant de la guerre. "Le fardeau continuera de peser lourdement, non seulement sur nos épaules, mais encore sur celles des deux ou trois générations suivantes", si nous n'intervenons pas avec sagesse et prudence.

Nous critiquons la Russie d'avoir violé les droits des peuples dans d'autres territoires, mais nous devons faire en sorte que les droits de nos propres citoyens soient respectés ici-même, au Canada. Ces droits ne sont pas respectés, puisqu'on prélève de notre population \$481,207,000 chaque année afin de permettre à une classe créancière de s'enrichir d'année en année du fait de la guerre. Nous pouvons nous débarrasser du fardeau de l'intérêt en rachetant la dette nationale, par l'entremise

[M. Michaud.]

de la Banque du Canada, au fur et à mesure des échéances. La Banque du Canada a servi au financement de 1,868 millions de dollars de la dette nationale; elle peut tout aussi bien servir à faire les fonds des 15 milliards qui restent.

L'honorable député de Murkoka-Ontario et la plupart de ses collègues ne peuvent, je le sais, souscrire aux vues de M. Krug, mais je me réjouis particulièrement des positions très nettes que le parti conservateur a prises sur cette question si débattue du taux de l'intérêt.

M. BENTLEY: Indiquez-vous les positions du parti libéral?

M. MICHAUD: J'exprime mon avis. Si l'on entretenait des doutes sur la retraite partielle du parti conservateur de son ancienne position de défenseur des grands capitalistes et des privilèges spéciaux, le discours du critique financier de ce parti a mis complètement fin à ces doutes et il me semble que nous devons nous en montrer reconnaissants.

Un mot de plus sur ce point: que le Gouvernement utilise les services de la Banque du Canada pour faire les fonds de nos emprunts nationaux, comme le propose M. Krug. Si, toutefois, il est dans l'impossibilité de se rendre tout à fait à cet avis, je propose alors qu'il s'efforce d'assurer la réduction graduelle du taux d'intérêt, de façon à arriver au même résultat avec le temps. On ne saurait motiver l'intérêt qu'autant qu'il y a risque. Si j'emprunte de l'argent pour me lancer dans les affaires, le prêteur a raison d'exiger un intérêt proportionné au risque qu'il accepte, mais lorsqu'il n'y a aucun risque, comme c'est le cas des obligations du Gouvernement, je ne vois pas pourquoi on verse un intérêt, du moins plus qu'un intérêt nominal. Mon temps de parole est expiré, je crois. Malgré le désir que j'ai de continuer, je termine.

M. J. W. BURTON (Humboldt): Le présent budget me fait penser un peu à la température: très peu de gens l'aiment, tout le monde en parle et le seul qui y puisse quoi que ce soit ne paraît pas vouloir agir. Quoi qu'il en soit, je désire, en appuyant le sous-amendement proposé par mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell), consacrer la majeure partie de mon temps de parole à l'examen du budget et à ses effets sur les cultivateurs canadiens. Mais, auparavant, je formulerai quelques observations d'ordre général.

Tout d'abord, je vais répéter ce que j'ai dit bien des fois, savoir que la première obligation à attribuer à la production d'un pays est celle d'assurer un niveau de vie convenable à ceux qui rendent cette production possible. Il découle de cette vérité qu'on peut juger de la grandeur d'une nation à la façon dont elle